

25 ans
CNSMD
Lyon

François Sabatier

Symétrie

2005

UN « AUTRE » CNSM... EN SEPT TABLEAUX

1^{er} Tableau

Septembre 1977

Conseil d'administration de l'Association des parents d'élèves du CNR de Lyon... Il aurait pu être banal sans la naissance d'une idée folle : proposer les locaux de la rue de l'Angile (Lyon 5^e), libérés par la montée du CNR à Fourvière, pour un CNSM. Un battant, René Brot, parent d'élève, s'enflamme. Têtu, il harcèle chacun pour faire avancer l'idée : manifestation au conseil municipal, courrier au ministère, motion de l'association (15 octobre) remise par lui-même au Premier ministre « dans la poche gauche, côté cœur » le 17 octobre au matin.³

17 octobre 1977

Rencontre fortuite au CIRE⁴ à Écully de la présidente de l'APEC, Simone du Breuil, avec Raymond Barre, qui se dit « très intéressé » par le courrier du matin qu'il avait déjà lu... Il propose une rencontre à Matignon pour étudier le problème. Espoir mais doute aussi.⁵

24 décembre 1977

Communication téléphonique de Raymond Barre (alors que je préparais un gratin dauphinois) me proposant un moment d'échange rue de Varenne le 26 ! Stupéfaction ! L'aventure commence !

2^e Tableau

Année 1978

C'est ainsi que le dossier se monte, progresse, toujours suivi avec acharnement par René Brot (communication téléphonique tous les mardis matin à 7 h 45 pour savoir comment cela évolue).

Multiplis allers-retours Lyon-Paris (sans TGV), déjeuner chez le ministre, contre-attaques parfois virulentes des opposants à cette création.

Moments de découragement...

3^e Tableau

21 septembre 1978

Lassitude exprimée à Jean-Philippe Lecat (ministre de la Culture), de façon un peu brutale. « Les avancées réalisées sont sans cesse remises en cause, nos parents ne comprennent plus ».

3. Motion du 15 octobre, reproduite en fac-similé ci-après, page 14.

4. Centre international de recherche et d'entreprises.

5. Réponse datée du 18 octobre, reproduite en fac-similé ci-après, page 15.

ENTRETIEN AVEC GILBERT AMY

directeur du CNSMD de Lyon de 1984 à 2000

— Lorsqu'en 1984, vous avez pris la tête du CNSMD, ce dernier fonctionnait depuis environ cinq ans et s'il avait appliqué le projet initialement prévu, très différent de celui de Paris avec ses disciplines principales et unités de valeur, bien des classes étaient encore à créer et bien des réformes à entreprendre : une tâche ardue et complexe.

— Je suis, en effet, arrivé en juin 1984 et je n'avais jamais fait carrière dans la direction de conservatoire. Avant la mort de Pierre Cochereau, Maurice Fleuret m'avait sollicité pour donner mon avis sur cet établissement, ce que j'avais alors refusé – on peut le dire maintenant –, puis après sa mort subite en mars 1984 pour en assumer la direction. Cela tombait à une époque où je cherchais une nouvelle donne, j'avais quitté la radio et disposais de temps, j'ai donc accepté.

— En se référant au rapport que vous avez présenté lors du conseil d'administration d'avril 1986, on se rend compte que, sur beaucoup de points qui concernent la situation financière de l'établissement, le manque de personnel administratif ou les problèmes occasionnés par le transfert de gestion, le système mis en place ne donnait pas toute satisfaction. S'ajoutaient à cela des locaux trop exigus pour songer à ouvrir des classes nécessaires comme le chant, l'orgue ou la danse, un nombre d'élèves insuffisant pour créer une véritable dynamique et des problèmes relatifs aux niveaux des étudiants...

— Lorsque je suis arrivé au conservatoire, j'ai constaté qu'il y avait une administration très performante avec un secrétaire général et un conseiller aux études très motivés, une dotation budgétaire assez satisfaisante, une équipe pédagogique qui comprenait des personnalités de grande qualité comme Gérard Caussé, Alain Meunier ou Éric Heidsieck, et un projet de construction des nouveaux bâtiments qui arrivait au stade d'avant-projet sommaire, lequel allait m'obliger à me pencher attentivement sur la question afin que les travaux puissent commencer en

1985 – Michel Decoust et Marc Bleuse, m'avaient d'ailleurs mis au courant de tous les problèmes relatifs à ce type de dossier.

Et puis, d'un autre côté, les conditions étaient indignes d'un établissement supérieur, avec des locaux très exigus mais dont on était tout de même heureux de pouvoir bénéficier (ils étaient prêtés par la Ville), notamment la salle Molière qui bien qu'extérieure au conservatoire, nous était accordée avec facilité. Tout cela n'était pas fonctionnel, mais on savait la situation provisoire. Je dois dire d'ailleurs que par rapport à d'autres cas – la rénovation de l'Opéra de Lyon, par exemple, qui a duré sept ans –, l'opération s'est effectuée avec rapidité puisque le nouveau conservatoire fut mené à bien en deux ans et demi environ, soit de novembre 1985 à février 1988.

Cela dit, les dernières années scolaires passées rue de l'Angile n'ont pas été faciles. Il y avait une sorte de schizophrénie parce que d'une part Maurice Fleuret nous incitait à aller de l'avant et à créer de nouveaux enseignements et de l'autre on ne disposait pas de place pour les envisager.

Nous avions environ deux cents élèves et, parce que l'on soupçonnait, à tort ou à raison, que le niveau d'entrée n'était pas tout à fait ce qu'il aurait dû être, ces jeunes gens faisaient une sorte de complexe vis-à-vis du CNSMD de Paris. Une rumeur qu'il est évidemment difficile de justifier, ce qui nous a incité à mettre en œuvre des concours communs avec Paris.

Mais parmi les autres difficultés, il y avait aussi à travers l'organigramme conçu par les experts du ministère, une intention qui voulait donner à ce conservatoire une autre couleur que celui de Paris, laquelle l'aurait un peu rapproché de l'université ou d'une grande école avec des unités de valeur. Une option certes positive mais non sans problèmes d'organisation. On comptait des classes de premier

- 1982** Ouverture de la classe de clavecin, confiée à Huguette Dreyfus (novembre), dont l'assistante sera Françoise Lengellé.
- 1983** Le conseil d'administration du 3 mai adopte une proposition de cursus qui consiste à « préparer les étudiants aux carrières de solistes concertistes et de musiciens de chambre aptes aux activités suivantes : sonates à deux et plusieurs instruments, continuo dans une formation de chambre et accompagnement de chanteurs ». La même instance précise que « l'enseignement sera principalement consacré à la musique ancienne et baroque et comprendra diverses ouvertures sur le répertoire du xx^e siècle ».
- 1985** Participation d'Huguette Dreyfus et de la classe de clavecin du CNSMD à une présentation de clavecins et piano-forte au magasin Bellecour-musique de Lyon (24-27 avril).
Le « Dossier d'information » édité en novembre confirme l'orientation prévue en 1983 : formation de solistes concertistes, mais aussi de musiciens de chambre aptes à réaliser un continuo et approche du répertoire du xx^e siècle.
- 1986** Séminaire Eduard Melkus les 24 et 25 mars.
- 1987** Séminaire clavecin et danse avec Christine Bayle (salle Molière, 30 janvier).
Le nouveau règlement paru le 23 juillet intitule la discipline « Clavecin et atelier de musique ancienne ».
- 1987** Important séminaire de clavecin les 11 et 12 septembre avec la participation d'Huguette Dreyfus et de Françoise Lengellé.
- 1989** Rattachement de la classe de clavecin au département de musique ancienne.
- 1994** Départ d'Huguette Dreyfus et nomination de Françoise Lengellé comme professeur.

Professeur actuel : Françoise Lengellé (assistant pour la basse continue : Dirk Börner).

Témoignage d'Huguette Dreyfus

Les études se déroulaient sur quatre années avec possibilité de les ramener à trois ans si le niveau atteint en instrument et dans les disciplines complémentaires permettait de se présenter à l'examen de sortie.

L'année d'enseignement comportait trois trimestres, dont chacun était consacré à une école ou à un compositeur de façon à ce qu'à la fin du cursus les principaux aspects du répertoire classique de clavecin aient été enseignés.

L'étude des œuvres de Jean-Sébastien Bach se poursuivait pendant les quatre années.

Enfin, les élèves étaient également initiés à la musique contemporaine.

Le programme des études comportait des disciplines complémentaires obligatoires (continuo et réalisation [musique de chambre], chant choral, art et civilisation, étude des langages musicaux, formation musicale, organologie, accord et entretien des clavecins) et une discipline complémentaire optionnelle.

Le rôle de Maryse Égasse

Nommée en 1988, Maryse Égasse était appelée à développer la technique de la danse classique auprès des étudiants spécialisés en danse contemporaine, travail dont la finalité consistait à inculquer une cohérente technique classique à ces élèves, d'autant plus que leurs niveaux étaient inégaux et en général faible à leur entrée ; à leur donner le goût de cette discipline en créant des chorégraphies néoclassiques lors d'événements comme les Jeudis de Varèse et à les préparer à aborder des variations pour leurs contrôles et examens.

Jusqu'à l'inauguration des nouveaux locaux, la présence de sites éloignés (le Centre de danse de la rue Vaubecour, le studio Astier du quai Saint-Antoine et le studio Mazodier de la Cour des miracles), rendait parfois le travail difficile, voire conduisait à une perte de temps parfois pénible,

Entretien avec Jean-Claude Ciappara

— *Le département danse de notre conservatoire fonctionne depuis plus de vingt ans. Comment se situe-t-il en France parmi les lieux d'enseignement qui forment les jeunes à une carrière de danseur ?*

— Il y a six écoles supérieures en France : l'École de l'Opéra de Paris, les deux CNSMD de Lyon et de Paris, l'École supérieure de danse de Cannes, le Centre national de danse contemporaine d'Angers, enfin l'École supérieure de Marseille. Elles ont en commun, bien sûr, la formation technique. Mais, au-delà, chacune propose une orientation qui lui est propre. On a pu le constater récemment lors d'une présentation organisée par le CNSMD de Paris où les écoles supérieures présentaient des spectacles chorégraphiques : chacun avait sa spécificité.

— *Quelle est celle de Lyon ?*

— Toutes les écoles supérieures ont pour but de former des interprètes qui, leurs études achevées, puissent trouver du travail : c'est notre mission première. C'est pourquoi j'attache une importance particulière à ce que les études embrassent un

compte tenu des horaires très serrés qui étaient imposés.

En revanche, Maryse Égasse se félicite de la bonne entente qui régnait dans le département, la confiance accordée par les deux directeurs, Didier Deschamps et Philippe Cohen, des relations amicales entre enseignants, particulièrement avec Marie-France Delieuvin, Dominique Genevois et Michel Rahn ou Corine Duval-Métral, et du travail des accompagnateurs (Nathalie Lechartier, Éric Dartel, Yves Maldonado, Jean-Noël Siret ou Albert Tovi).

Elle garde enfin un excellent souvenir des étudiants qui ont fait leur chemin depuis : Raphaël Boumaila, Dimitri Chamblas, Boris Charmatz, Olivier Claret, Marie-Zénobie Harlet, Abou Lagraa, Lysiane Magnet, Benjamin Millepied, Magali Noiret ou Denis Plassard.

panorama suffisamment vaste. C'est non seulement la garantie d'une intégration professionnelle sans heurt dans des compagnies aux projets artistiques très divers, c'est aussi un véritable « plus » pour nos élèves, car tous ne deviendront pas interprètes, ou bien souhaiteront évoluer dans leur carrière. Plusieurs élèves de Lyon, par exemple, sont devenus chorégraphes. Voilà une spécificité qui nous distingue : la création est au centre des préoccupations du CNSMD de Lyon. Mes prédécesseurs, Didier Deschamps et Philippe Cohen, avaient déjà œuvré dans ce sens.

— *L'équilibre entre danse classique et contemporaine a fait naguère l'objet de débats assez passionnés. Dès sa création, le CNSMD de Lyon était très tourné vers l'art contemporain. Qu'en est-il aujourd'hui ?*

— La politique du Conservatoire, initiée par Henry Fourès, fait une large place à la création et la recherche. Pour les danseurs, qui doivent s'approprier une culture chorégraphique par le travail du répertoire, je veille à ce que les élèves restent parfai-

La section de prêt

Ouverte aux étudiants, enseignants, personnel administratif du conservatoire et également aux extérieurs (université Lumière-Lyon II, CNR de Lyon, étudiants du CEFEDM et musiciens, musicologues, chercheurs), la section de prêt offre un fonds en libre accès axé sur la pédagogie de l'établissement.

De gros efforts ont été faits ces dernières années pour augmenter les collections dans le domaine de la musique ancienne, des origines au XVI^e siècle, et également dans le domaine de la musique contemporaine avec la volonté d'acheter tout ce qui est dispo-

L'équipe

L'équipe de la médiathèque s'est constituée au fil des ans. Au départ, un poste de bibliothécaire puis, en 1988, création d'un poste de bibliothécaire adjoint et d'un poste d'agent administratif ; de 1988 à 1999, emploi de vacataires. En janvier 1999, trois postes de bibliothécaires sont enfin obtenus, ce qui donne

L'informatisation du catalogue

En 1989, les deux CNSMD de Paris et de Lyon ayant la même mission et se trouvant dans des situations comparables, décident de rédiger ensemble leurs cahiers des charges afin de mettre en commun leurs ressources et de faciliter les échanges grâce au même logiciel. Les deux établissements optent pour le format INTERMARC, format de la Bibliothèque nationale de France.

En 1991, le choix se portera sur la société GEAC et le CNSMD de Lyon travaillera en collaboration avec Laurent Guillo à la mise en place du catalogue analytique.³⁸

nible pour certains auteurs comme Luciano Berio, György Ligeti ou Karlheinz Stockhausen.

Le nombre d'emprunteurs est en augmentation constante, actuellement 1 263, ainsi que le nombre de prêts annuels : 40 332 exemplaires prêtés en 1999, 42 126 en 2002.

La salle de prêt regroupe environ 28 000 partitions, 6 750 livres sur la musique, 3 800 livres (danse, peinture, sculpture, etc.), 4 250 disques compacts, une vingtaine de cédéroms.

Le catalogue intègre l'accès à plus de 200 sites internet spécialisés dans le domaine musical.

aujourd'hui une équipe constituée de six bibliothécaires ayant une solide formation musicale et bibliothéconomique, à quoi viennent s'ajouter un poste de secrétaire et un agent administratif chargé de l'équipement des documents.

En 1996, une nouvelle version « Advance » est installée.

En 1999 les deux médiathèques optent pour un nouveau marché avec la société OPSYS qui prendra effet le 1^{er} décembre 1999.

Début 2004, la société OPSYS propose le passage à une nouvelle version du logiciel documentaire Aloès équipée du protocole client/serveur Z3950.³⁹

Les deux médiathèques peuvent désormais échanger les données de leur catalogue par l'internet. Il est possible également d'étendre ce réseau de collaboration et d'échange à d'autres bibliothèques équipées du même protocole.

38. Le catalogue analytique permet d'éviter le syndrome « Carmen/Mozart » par exemple pour l'enregistrement d'un récital d'une cantatrice qui interprète un air de *Così fan tutte* de Mozart et un air de *Carmen* de Bizet, la recherche par mot d'auteur (Mozart) et mot du titre (Carmen) permet de retrouver l'enregistrement !

39. Il s'agit d'une norme d'origine américaine qui permet le dialogue entre les bases et les interfaces d'interrogation, indépendamment des systèmes propriétaires.